

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

BIBLIOGRAPHIE

Les sociétés secrètes et la société, ou philosophie de l'histoire contemporaine, par N. Deschamps. Deuxième édition, entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction sur l'action des sociétés secrètes au XIX^e siècle, par M. Claudio Jannet. — Deux beaux et forts volumes grand in-8o Prix : 15 francs.

Mgr de Ketteler, cet esprit si politique, ce prêtre si dévoué à l'Eglise, disait il y a quelques années :

« La publication d'un ouvrage vraiment scientifique sur la Franc-Maçonnerie satisfait à une des plus hautes nécessités de notre époque. Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science, et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la Franc-Maçonnerie et son influence sur les Etats modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait enfin les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause. »

Disposé et complété comme il est aujourd'hui dans cette édition posthume, l'ouvrage de P. Deschamps, remplit pleinement ce programme.

Tout en respectant scrupuleusement le plan de l'auteur, qui consistait à montrer successivement la Maçonnerie et les sociétés secrètes comme destructives de toute religion, de la morale, de la famille, de tout ordre civil et de la propriété, l'ouvrage complètement refondu a été divisé en deux parties distinctes.

La première expose la doctrine des sectes, d'après leurs rituels et les écrits des auteurs les plus autorisés de leur sein, avoués ou patronnés par elle.

Dans la seconde, on a groupé, dans un écrit suivi, les faits si nombreux que l'auteur avait recueillis comme une confirmation de son argumentation.

Réunies ainsi, les recherches si curieuses du P. Deschamps, les documents si importants qu'il avait rassemblés forment un ensemble frappant et justifient admirablement le sous-titre de l'ouvrage : « Philosophie de l'histoire contemporaine. »

Une introduction générale, par M. Claudio Jannet, résume et précise le délicat problème « de l'action des sociétés secrètes au XIX^e siècle, avec toute la rigueur de la méthode scientifique. Les formes si diverses que prend l'action cachée des sectes sont soigneusement distinguées et placées à leur vrai point de vue. Eclairci ainsi par avance, le lecteur peut suivre avec plus de profit les développements de l'ouvrage.

Le mérite propre du P. Deschamps, qui lui donne une autorité toute particulière, c'est de ne s'avancer jamais qu'appuyé sur des preuves indéniables, mises sous les yeux du lecteur. La physiologie toute spéciale de son œuvre a été conservée et même développée par l'éditeur.

Voici en quels termes celui-ci expose les améliorations apportées à la première édition :

« Le succès de l'ouvrage du P. Des-

champs a dépassé toutes nos espérances. En moins d'une année la première édition a été épuisée. Ce résultat témoigne d'autant plus de la haute valeur de ce travail qu'il avait été publié dans les circonstances particulièrement défavorables.

Le P. Deschamps avait été frappé par la mort au moment où commençait l'impression du premier volume. Nous avons été privés de la dernière révision qu'il eût apportée à son œuvre, qui ne fut achevée qu'à la fin de 1876, par la publication d'un troisième et dernier volume, dont les matériaux ont dû être extraits des manuscrits laissés par l'auteur.

Mais le sujet qu'il traitait a une importance telle, il y avait apporté, pendant vingt années d'études, des trésors si précieux d'érudition et de perspicace investigation, que l'ouvrage, malgré ses imperfections matérielles, a frappé l'attention de tous les juges compétents.

Il est bientôt devenu l'ouvrage classique en cette matière, celui dans lequel tous les écrivains postérieurs sont venus puiser des documents comme à la source la plus abondante et la plus sûre.

Un accueil si favorable de la part du public nous faisait un devoir d'améliorer de plus en plus les nouvelles éditions du livre, et de les tenir au courant des événements qui se sont produits depuis lors. Aucun sujet n'est, en effet, plus important dans la crise si grave que traverse la société moderne ; et c'est pourquoi le Saint-Siège n'a cessé, dans ces dernières années, d'encourager les écrivains indépendants à étudier et à dévoiler la ténébreuse action des sociétés secrètes.

De concert avec un disciple dévoué du P. Deschamps, M. Claudio Jannet, nous nous sommes appliqués à recueillir sur la Franc-Maçonnerie, tous les documents qui ont paru depuis, en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie.

Nous avons ainsi pu profiter de plusieurs publications récentes pour éclaircir l'histoire, si obscure encore, de la formation de la secte maçonnique, depuis l'abolition des Templiers, jusqu'à sa propagation universelle et presque foudroyante au XVIII^e siècle. Ces nouvelles études n'ont fait que confirmer les inductions que le P. Deschamps avait tirées des documents en sa possession avec une si remarquable sagacité. Complétée comme elle l'est dans cette seconde édition, cette partie de son œuvre acquiert désormais une valeur critique incontestable.

Quant à l'explosion de 1879 et aux révolutions contemporaines, les aveux les indiscrets d'écrivains maçonniques, qui établissent la part prépondérante qu'y ont prise les Loges, se sont fort multipliés depuis l'établissement de la république du 4 septembre, et la persécution soulevée par M. de Bismarck contre l'Eglise catholique. Nous avons pu ainsi relever des documents nombreux qui mettent de mieux en mieux en lumière, de façon à convaincre les plus incrédules, l'action décisive des sec-

tes dans les événements depuis le milieu du siècle dernier.

En même temps l'ouvrage a été complété par une série de chapitres nouveaux relatifs au « Kulturkampf » allemand, à la guerre poursuivie en France et en Belgique contre l'enseignement chrétien, aux événements qui ont amené le triomphe du radicalisme, et enfin au nihilisme russe.

« Nous avons ainsi presque doublé les documents et les indications de faits contenus dans la première édition. Nous recommandons d'une façon toute particulière à nos lecteurs l'ouvrage capital du P. Deschamps, si heureusement remanié par MM. Claudio Jannet et Séguin. Il importe que tous les hommes d'intelligence et de cœur mêlés à nos luttes politiques sachent à quoi s'en tenir sur le compte de cette force dont l'action se fait sentir partout, et qui est d'autant plus redoutable qu'elle est occulte.

(« Courrier de Bruxelles. »)

FRANCE

LA HAINE—INTERPELLATION CLÉMENTINE.—LES CATHOLIQUES.

Paris, 28 mai.

Dans un même jour, le Sénat a voté l'abrogation de la loi de 1814 sur le dimanche, et la Chambre des députés a supprimé la lettre d'obédience, qui tenait lieu pour les religieux enseignants de brevet de capacité. Ce double vote procède d'une même pensée antireligieuse ; c'est, sous une forme différente, la guerre à Dieu qui fait le fond de la politique républicaine. Je n'ai pas à insister sur la loi sacrilège qui prétend supprimer l'éternelle loi divine. L'injure faite à Dieu retombera certainement en malédiction sur la France. Tout ce qu'on peut dire de ces législateurs impies qui croient pouvoir abroger un commandement de Dieu, c'est qu'ils ne savent ce qu'ils font.

Quant à la suppression de la lettre d'obédience pour les femmes, et à l'obligation du brevet de capacité pour tous les instituteurs, maîtres ou adjoints, et aussi bien pour ceux des écoles libres que pour ceux des écoles publiques, elle supprime des milliers d'instituteurs et d'institutrices congréganistes. C'est une manière indirecte d'arriver à la laïcisation des écoles. Les orateurs catholiques ont lutté en vain pendant trois jours à la Chambre des députés ; la haine l'a emporté.

Tout cela fait partie du même plan de destruction de toute influence et de toute idée chrétienne dans la nouvelle société républicaine ; tout cela aussi présage la fin de la république. La diversion opérée contre le « cléricisme » n'empêche pas les meneurs du gouvernement d'être aux prises avec les difficultés qui augmentent tous les jours. Vis-à-vis des communaux, le gouvernement n'en est pas quitte pour avoir annulé le vote du conseil municipal de Paris. L'extrême gauche de la Chambre a dû, malgré la répugnance d'un certain nombre de ses membres, suivre le conseil

municipal. Il a été décidé dans une réunion des députés de la Seine qu'une interpellation serait adressée aujourd'hui au ministre de l'intérieur. M. Clémenceau en est chargé. L'interpellation a tourné, comme on devait s'y attendre, à l'avantage du gouvernement. M. Constans a déclaré que la manifestation, du 23, s'étant annoncée comme une glorification de la Commune et une menace de revanche, était essentiellement séditieuse, et qu'en conséquence, il avait été du devoir du gouvernement de la réprimer. L'ordre du jour de blâme proposé par M. Clémenceau a été repoussé par 309 voix contre 81. Cette majorité considérable n'ajoute rien toutefois au crédit et à l'autorité du ministère. La cause étant gagnée d'avance, il n'y a pas eu de mérite à triompher. M. Clémenceau a fourni le thème que les journaux radicaux vont pouvoir exploiter avec un nouvel avantage contre les hommes du gouvernement. Quand vous étiez de l'opposition, a-t-il dit à M. Constans, vous parliez de liberté ; maintenant que vous êtes au pouvoir, vous parlez d'autorité. Il n'est pas un de nos gouvernants auxquels on ne puisse reprocher cette contradiction.

Les réunions organisées par l'œuvre de la défense catholique prennent un développement de plus en plus considérable. La foule accourt, des plus compactes, aux appels qui sont faits à tous les catholiques, pour venir protester de leur attachement à la cause si outrageusement persécutée. Avant-hier c'était M. Baragnon qui soulevait les applaudissements de ses auditeurs, dans la salle du Cirque d'hiver, bondée de monde. Hier, M. de Falloux venait à son tour, dans la salle de l'Horticulture, proclamer l'union de tous les catholiques dans un même sentiment de dévouement absolu à l'Eglise. La foule était telle qu'une bonne partie n'a pu entrer et la queue des retardataires s'étendait jusque dans la rue. M. de Falloux a défendu la loi de 1850, qui était en grande partie son œuvre, en terme d'une grande éloquence, mais son triomphe a été surtout grand lorsqu'il a évoqué la vie des grands hommes de la Terreur, et dépeint Danton des oripeaux dont M. Cazot l'avait enveloppé, pour flétrir ce chef d'assassins, ce digne patron des « lois existantes ».

Une véritable ovation a accueilli ce passage si énergique du discours de M. de Falloux, et s'est renouvelée, avec un véritable enthousiasme, lorsqu'il a quitté la tribune. M. Chesnelong a terminé la séance par une allocution chaleureuse que tous les auditeurs ont accueillie avec les plus vifs applaudissements.

Ces séances deviennent fréquentes et les auditeurs commencent à y prendre part eux-mêmes, par des mots lancés énergiquement qui accentuent la phrase de l'orateur. On sent que ces assemblées entretiennent et vivifient les sentiments d'union, les liens de confraternité dans une commune défense des intérêts les plus chers au cœur humain. Ce sont de véritables missions laïques, et elles sont un moyen de propagande qui achève d'annihiler le vieux respect

humain et relève tous les esprits vers Dieu et le respect de sa loi.

Jules Ferry n'avait pas prévu ce genre de laïcisation, dont la Providence se sert pour combattre la sienne et la vaincre, abîmée sous le ridicule et le mépris.

Paris, 29 mai.

Voici une proclamation tout à la fois stupide et sauvage, que des gens restés inconnus ont fait distribuer par la poste, dimanche dernier, à un certain nombre d'habitants des mieux posés d'Etoile, dans la Drôme :

Floréal 1880.

Citoyens d'Etoile !

Tremblez ! La hache de la révolution est prête à vous tomber dessus ; vous n'échapperez pas ! Malheur à ceux qui ne voteront pas la liste des républicains ! Il faut que cette liste passe ou bien nous mettrons le feu aux quatre coins d'Etoile. Le pétrole et le plomb, vous mettront à la raison, vieille clique de cléricaux.

Votre règne est passé, marchands d'inquisition !

Gros voleurs, on vous fera rendre le bien mal acquis.

Vous soustrirez sous peine de mort à notre programme, entendez-vous bien. Tous ceux qui le combattront auront pour partage la fusillade, l'échafaud, l'incendie, l'empoisonnement par ordre du comité de salut public.

Voici le programme :

1. Abolition du Sénat ;
2. Abolition des gendarmes ;
3. Destruction de l'église ; églises brûlées, prêtres étranglés ;
4. Congréganistes fusillés ;
5. Riches pendus, leurs biens partagés entre les patriotes, etc., etc.

Il y en a comme cela toute une colonne.

Si le parquet a quelque souci de la sécurité des citoyens, ajoute l'Orateur à la liberté, nous espérons qu'il saura découvrir les énergumènes auteurs de cette proclamation et museler ces bêtes féroces. Du reste, le maire d'Etoile a pu l'avertir, car il a reçu lui-même une de ces proclamations des patriotes qui acclament M. Combier, son adjoint.

Mais que penser d'un gouvernement qui fait naître de telles idées chez ceux qui ont le plus fort : Vive la République !

M. DE FALLUXX

M. de Falloux, le principal auteur de la loi de 1850, a donné une conférence à Paris, sur les congrégations religieuses. Il a débuté de la façon la plus simple et, par un appel cordial à l'union, ce qui lui a, du premier coup, conquis tout l'auditoire. Voici à peu près cet exorde, plein de noblesse et d'émotion :

« Je ne viens pas faire un discours, dont je ne suis pas capable, à supposer que je l'aie jamais été. Je viens seulement accomplir un devoir spécial de mon âge. Je viens, au nom du passé, encourager le présent tant que cela peut dépendre de moi,

et quelque laborieux qu'on nous le rende, saluer l'avenir. Je viens au nom de nos vaillants et chers morts, et je sens qu'ils ne me désavouent pas, je viens au nom du P. Lacordaire, du P. Ravignan, de l'évêque d'Orléans, de M. Berryer, de M. de Montalembert, serrez la main du duc de Broglie et de M. Lamy, de M. Chesnelong et du comte Albert de Mun et de leurs éloquents amis, que votre reconnaissance nomme sans que je les désigne tous ni davantage. »

Puis, l'orateur est entré dans son sujet, vengeant la loi de 1850 des attaques de l'ignorance ou du mensonge.

Bien des fragments, bien des mots saisissants seraient à citer ; mais on ne peut rendre l'enthousiasme qui a salué la superbe apostrophe à M. Cazot, à M. Ferry et à leurs séides.

Et quand M. de Falloux, parlant de Danton, l'a appelé « le père ou le patron des lois existantes », la salle a éclaté en transports indescriptibles.

Voici ce passage, crayonné en hâte et qui mérite de prendre place parmi les plus belles inspirations de la tribune française :

« Vous avez nommé Danton ! Quand vous invoquez de tels noms, oubliez-vous donc leur histoire ? Croyez-vous que la Terreur n'a frappé que des innocents ? Non ; elle a également frappé ses complices. La pureté sous la forme la plus angélique, Mme Elizabeth, on l'a immolée ! La modération poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites les condamnations les plus aveugles, Bailly, on l'a égorgé ! Le patriotisme dans les lettres, le lyrique de la Révolution, le précurseur de Lamartine et de Victor Hugo, Chénier, on l'a égorgé ! La science la plus désintéressée, la plus dévouée à l'humanité, Lavoisier, qui ne vous demandait qu'une heure pour achever une expérience utile à ses semblables, vous lui avez refusé cette noble prière, et vous l'avez égorgé ! L'ennemi, Custine, Biron, Luckner, vous les avez égorgés ! Vous avez forcé Lafayette à quitter le commandement de son armée pour se réfugier à l'étranger ; et Hoche, dont vous fêtez à présent les anniversaires, vous l'avez arraché à ses soldats en pleine victoire sur les Allemands ; vous l'avez jeté à la Conciergerie, et il n'en serait sorti que pour monter sur l'échafaud, sans le 9 thermidor ! Enfin, Danton lui-même, Danton, le père ou le patron des « lois existantes », qu'en est-il advenu ? Il a été guillotiné par Robespierre, parce que, sans cela Robespierre eût été guillotiné par Danton !

M. Chesnelong a chaleureusement félicité l'orateur, et l'a surtout remercié d'avoir fait, mieux qu'un éloquent discours—un grand acte, en étant venu affirmer l'union intime, invincible de tous les catholiques, et renouer, par sa présence comme par sa parole, le passé au présent pour assurer la défense de la liberté.

Noir reviendra tout à l'heure la leur distribuer. »

Deux outrois Indiens galopèrent, en effet, derrière les chevaux sans maître, qui semblaient faire effrayés.

« Les Visages Pâles peuvent être tranquilles, s'écria l'Antilope pour endormir les soupçons de ses ennemis L'Oiseau-Noir vient enfin pour traiter avec ses nouveaux amis. Voyez, il parcourt sans crainte les terrains de chasse. »

L'Indien s'adressait à des gens dont ce spectacle était loin d'exiter la défiance. Les Mexicains n'y voyaient qu'un gage de sécurité. Il leur semblait que la confiance de quelques Indiens isolés poursuivant des chevaux sauvages jusque vers le retraits chements des blancs était le signe précurseur d'une paix prochaine.

Nul d'entre eux ne remarqua que le coureur détachait doucement les liens de son manteau flottant, et que sous ses plis sa main dégageait la hache affilée suspendue à sa ceinture ; leur attention était absorbée par la scène nouvelle qui frappait leurs regards.

(A suivre.)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

21 Juin 1880.—No. 93

LES CHERCHEURS D'OR

Par LOUIS DE BELLEMARE.

(Suite.)

Il était l'heure à peu près à laquelle les chercheurs d'or avaient fait halte la veille en cet endroit, quand les vedettes signalèrent au loin un léger nuage de poussière.

Les panaches indiens et les lances ornées de chevelures humaines, en guise de banderoles, devinrent bientôt visibles au milieu du nuage.

« Aux armes ! aux armes ! les Indiens ! »

Tel fut le cri qui se fit entendre partout.

Les cavaliers indiens n'étaient qu'un nombre de six, et au lieu de s'avancer au galop de leurs chevaux et en poussant leur cri de guerre, ils marchaient avec calme vers les retranchements. L'un d'eux agita au bout de sa lance un chiffon blanc, qui représentait le drapeau symbole de paix dans tous les pays.

Arrivés à deux portées de carabi-

ne, le cavalier au drapeau blanc se détacha du groupe de cavaliers ; les autres s'étaient arrêtés. Après quelques pas, le parlementaire s'arrêta aussi et agita de nouveau son drapeau.

Un des aventuriers, originaire du préside de Tubac, avait eu quelques relations avec les tribus apaches, et il savait assez de leur langage pour entendre et parler le dialecte moitié indien, moitié espagnol, en usage sur les frontières.

Des banderoles sanglantes entouraient une des épaules du guerrier apache.

A ce signe on a reconnu l'Oiseau-Noir.

Le Mexicain et l'Indien se saluèrent et l'Oiseau-Noir prit le premier la parole.

« Les paroles que j'apporte, dit-il, sont des paroles de paix ; tous les guerriers du Sud doivent être autour de moi pour les écouter. Les Indiens recevaient l'envoyé des blancs autour du feu du conseil ; il pénétraient sous la tente du chef. Pourquoi donc le chef des blancs tiendrait-il ainsi à distance de son camp l'Indien qui vient vers lui ? »

« Un seul de mes guerriers m'accompagnera. Les blancs, sont-ils si peu nombreux qu'ils aient à redouter deux guerriers parmi eux ? Leur camp n'est-il pas fortifié, leurs carabines se sont-elles pas en état, leurs provisions de poudre et de

balles ne sont-elles pas abondantes ? « Que mon frère rouge choisisse un compagnon, mais un seul, » répondit le Mexicain.

L'Indien fit un signe, et celui de ses guerriers qui s'avancera sur son geste n'était autre que l'Antilope, le coureur que nous avons vu, aussi diplomate que le diplomate sauvage à qui il était venu offrir le commandement de la peuplade.

Et tous deux entrèrent dans le camp comme le fer et le feu qui vont unir leurs ravages.

LE FER ET LE FEU.

Le tableau des mœurs du désert que nous essayons de tracer n'eût pas été complet, si nous n'y avions joint le triste dénoûment d'une de ces expéditions aventureuses tant de fois tentées par les chercheurs d'or mexicains.

En pénétrant dans le camp mexicain les deux Indiens n'avaient tourné la tête ni à droite ni à gauche ; ils avaient conservé ce masque d'indifférence impassible, que n'ent même pas le pouvoir de faire tomber chez les ancêtres des Indiens la première détonation d'artillerie qui frappa leurs oreilles lors de la conquête de l'Amérique du Nord ; rien, cependant n'avait échappé à leur redoutable et infatigable examen.

Une fois entrés, l'Oiseau-Noir et l'Antilope jetèrent sur le groupe qui les entourait un regard calme et fier

comme celui de deux lions qui viendraient faire alliance avec des loups.

« Nous apportons ici des propositions de paix qui seront agréables aux blancs comme aux Indiens, dit l'Oiseau-Noir, mais notre cœur est triste, car on doit honorer les messagers de bonnes nouvelles, et voilà que nos frères reçoivent les envoyés indiens à l'ardeur du soleil, tandis que la tente du chef, et il désignait celle de don Estévan, devrait s'ouvrir pour les abriter. C'est avec le chef à la double carabine que je veux discuter mes paroles de paix. »

« Vous allez pouvoir les lui soumettre, dit l'imprudent officier, qui, après avoir introduit les deux Indiens dans la tente de l'Espagnol, se mit en devoir d'aller chercher celui-ci. »

« L'Antilope et l'Oiseau-Noir attendront son retour, reprit résolument l'Indien ; jusqu'à ce moment la bouche des deux guerriers sera muette. »

En effet, les Indiens fermèrent dignement les yeux, en ramenant sur leurs épaules leur manteau de peau de bœuf.

Cette attitude n'était qu'une feinte ; au bout d'une heure environ, on vit l'Oiseau-Noir sortir de la tente, descendre l'émence et se diriger vers la porte par laquelle il était entré dans le camp.

« Mes guerriers, dit l'Indien, sont impatients aussi d'entendre de la bouche de leur chef les espérances de

paix et d'amitié prochaines avec les blancs. L'Oiseau-Noir reviendra bientôt parmi ses amis ; il laisse son compagnon au milieu d'eux. »

L'Indien sortit comme il était entré, sans détourner la tête, sans paraître céder au moindre mouvement de curiosité.

Le chef, après avoir rejoint les quatre guerriers qui l'attendaient, s'entretenait quelques instants avec eux. Il parut dirigeant du doigt la tente à l'entrée de laquelle le coureur était assis immobile et grave comme une statue. Au bout de quelques minutes les blancs, qui suivaient de l'œil toutes ces manœuvres, virent un des cavaliers apaches s'éloigner au galop. Les autres Indiens restèrent assis par terre, la bride de leurs chevaux dans leurs mains.

La terre ne tarda à retentir du galop de chevaux encore invisibles dans les ténèbres. Un frémissement sourd parcourut le camp ; mais les chercheurs d'or, pleins de confiance dans la présence l'Antilope, ne songèrent pas encore cependant à se mettre en défense.

« Un troupeau de chevaux bondissait dans la plaine, assez près pour qu'on put distinguer qu'aucun d'eux ne portait de cavalier. »

Ce sont des chevaux sauvages, dit l'espion, et les guerriers leur donnent la chasse. S'ils peuvent les atteindre, nos amis à visage pâle auront leur part du butin. L'Oiseau-

SOMMAIRE.

Bibliographie. Les sociétés secrètes et la société par Claudio Jannet.
France. La haine. Interpellation Clémenceau.
Les catholiques.
Proclamation. Programme.
M. de Falloux.
FÉLIX LÉON : — Les chercheurs d'or, par Louis de Bellemare, [à suivre].
Tactique pseudo libérale.
Repos du jour.
Une appréciation du drame. Le retour de l'exilé.
Programme du Congrès catholique de Québec.
Cercle catholique de Québec.
Adresse des employés du *Courrier* à M. le Maire, et réponse.
Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes.
Europe.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES.

Album illustré
Pour la St Jean Baptiste — J. Deegan
Université Laval — P. Roussel
Attention
Chemin de fer Q M O & O. — L. A. Sénécal.
Séminaire de Québec — L. N. Bégin, Ptre
A vendre
Banquet National — J. N. Duquet.
Achetés, allez au véritable magasin Au Bon Marché. — N. Garneau.

CANADA
QUEBEC, 22 JUIN 1880.

Tactique pseudo-libérale

II

M. Lefavre a compris, avec sa haute intelligence, que si la France veut étendre ici son influence et réussir à établir entre elle et nous des relations durables, il lui faut tenir compte de l'esprit catholique qui est le seul élément véritable de puissance et de grandeur dans l'Amérique du Nord. Il l'a compris, et a mis en relief les conditions du développement de la race française sur ce continent. Tout nous porte à croire que de telles vues se sont imposées, comme elles devaient le faire, aux hommes d'état soucieux de la grandeur et de l'expansion de la France dans le nouveau monde. De sorte qu'en poursuivant sa tâche si patriotique et si digne d'éloges, nous supposons que M. le consul se trouve parfaitement à l'aise vis-à-vis de son gouvernement.

Nous avons bien vu la cardinal de Richelieu soutenir les protestants d'Allemagne; il ne doit pas être plus scandaleux, surtout pour la *Concorde* et la *Patrie*, de voir le représentant d'une république en bons rapports avec des conservateurs, fût-ce même, chose très lamentable, au détriment des frères et amis libéraux. Peut-être blâmerons-nous contre la démocratie, mais tant qu'il y aura une science diplomatique, on verra de ces anomalies. Le seul remède serait la république universelle.

Mettez-vous à l'œuvre, messieurs de la *Concorde* et de la *Patrie*, pour préparer son glorieux avènement. Mais en attendant ce grand jour, soumettez-vous aux exigences de la politique internationale, dont vit la diplomatie.

Nous croyons avoir suffisamment fait connaître la tactique des portes-plume de la "Patrie" et de la "Concorde". Dès que cette tactique est dévoilée, elle est jugée. Crier à l'hypocrisie et à la contradiction parce que le gouvernement Chapeau contracte en France un emprunt, quoique la majorité de ses membres ait des idées contraires à celles qui prévalent dans la République actuelle, c'est aussi ridicule que si l'on proposait de prohiber les relations commerciales entre personnes de foi, de langue et de mœurs différentes. Attaquer M. le Consul de France à cause de l'attitude qu'il a prise depuis son arrivée en ce pays, c'est se mettre dans une position aussi insoutenable que si l'on prétendait que l'ambassadeur de la République à St-Petersbourg a pour mission d'aider les nihilistes à renverser la monarchie. Dans les deux cas c'est tomber dans l'absurde. Nous y laissons volontiers les écrivains de la "Concorde" et de la "Patrie", et nous sommes heureux de voir que ces deux feuilles font la besogne de leurs adversaires, en contribuant à éloigner d'elles et de leur groupe les esprits sérieux effrayés, de tendances, que nous nous faisons gloire de démasquer. Le véritable critérium pour juger un représentant étranger, ce n'est pas le point de vue doctrinal. Pour nous, Canadiens, il n'est pas de notre compétence. Ce que nous pouvons faire, c'est de nous demander les résultats que doit produire pour nous, la mission ou l'action du représentant envoyé. Eh bien ! c'est sur ce terrain que nous appelons la discussion loyale de nos adversaires. Qu'ils disent franchement si les entreprises favorisées par le représentant de la France sont utiles ou nuisibles à notre pays ? La réponse est déjà faite ; le pays tout entier la fait en ce moment ; le crédit de la Province est rétabli, notre emprunt se cote au pair à Paris, le dernier paysan canadien attend avec impatience l'inauguration d'une entreprise qui doit l'arracher aux griffes de l'usure et qui, suivant l'expression d'un publiciste québécois, doit opérer la libération de notre territoire. Voilà le véritable trait d'union entre la Canada et la France ; qu'on cherche dans le répertoire de la scolastique républicaine s'il était possible d'en trouver un meilleur ?

ECHOS DU JOUR

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la bibliographie publiée par le *Courrier de Bruxelles* que nous reproduisons sur la première page de l'édition de ce jour, d'un ouvrage de M. C. Jannet sur les sociétés secrètes. Cet ouvrage qui comprend deux beaux et forts volumes sera bientôt mis en vente chez M. J. A. Langlais, libraire.

On nous assure que M. C. Jannet recevra demain le diplôme de docteur-ès-lettres de l'Université-Laval et qu'à cette occasion l'illustre économiste prononcera un discours approprié à la circonstance. Il est certain que M. le comte de Foucault et M. Jannet assisteront à la séance de la collation des diplômes, comme nous l'avons déjà annoncé.

À la demande de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, le gouvernement a résolu d'accorder un congé aux employés français qui désirent se rendre à Québec pour prendre part à la grande fête nationale. Nos compatriotes apprécieront, nous en sommes persuadés, la bienveillance manifestée par le gouvernement à leur égard en cette circonstance.

Il serait à désirer que le gouvernement de Québec montrât semblable générosité à l'égard des employés publics qui ont autant d'intérêt que ceux d'Ottawa, à suivre toutes les phases de la grande démonstration nationale. Nous avons vu avec peine que la Législature doit siéger vendredi et samedi comme à l'ordinaire. Où est donc le patriotisme ?

M. Claudio Jannet et M. le comte de Foucault ont visité hier l'Université-Laval, et les principaux édifices publics de cette ville. On nous dit qu'ils prennent un grand intérêt à tout ce qui concerne Québec, le Canada et les Canadiens. Après avoir passé une semaine à Québec, ils doivent visiter le Canada et les États-Unis, puis ils reviendront passer quelque temps au milieu de nous. M. le juge Routhier a donné hier soir un grand dîner en l'honneur de ses hôtes distingués.

M. P. V. Valin a fait don au Cercle catholique d'un superbe drapeau qu'il a fait confectionner à Paris. Le tissu est en soie blanche de la plus belle qualité et l'écusson du cercle est brodé au centre avec des matériaux de la plus grande richesse. Nous ignorons quel est le prix de ce drapeau ; dans tous les cas, M. Valin peut dire qu'il a fait au Cercle catholique un cadeau royal comme lui seul sait en faire, et nous sommes heureux de lui offrir au nom des catholiques l'expression de notre gratitude.

Ce drapeau sera béni demain matin à huit heures à l'église de St-Roch par M. le Viseur du Cercle.

Une appréciation du drame "Le retour de l'exilé"

Dimanche soir, aux exercices du Sacré-Cœur, Montréal, le Révérend monsieur Martineau, après avoir dénoncé en termes sévères les dangers du théâtre, a fait du "Retour de l'Exilé" l'appréciation suivante : "Ayant pris la peine de lire, mot à mot, le drame intitulé "Le retour de l'exilé", voici l'idée qui m'en est restée.

"Un adultère, assassin du frère de la femme qu'il a séduite, est obligé de s'expatrier. Il vit, pendant 20 ans, dans tous les pays, sans croyance, sans honneur, sans souci de la vie ni du respect de soi-même.

"Il revient comme un gneur, il parle comme un grossier, agit comme un malotru. Il retrouve sous le nom d'Adrien, et dans un anberge,

"celui qui doit la vie à son crime, et qui fait semblant de s'indigner par respect pour sa mère, lorsque son sale père lui révèle le secret de sa naissance, rattrappe la fortune de sa famille au moyen de ces ridicules ficelles de théâtre usées depuis cent ans. Une certaine Blanche St. Valier, malgré le prétendu air de noblesse, sacrifie tout et est prête à sacrifier davantage à son fol amour pour Adrien, en dépit de sa grosse et sotte mère, dont le caractère est chargé à dessein, afin de tourner en ridicule les parents des amoureux.

"Cette Blanche, si distinguée, apprend qu'en épousant son mignon qui s'est permis la délicatesse d'escalader sa chambre, elle n'épouse que l'enfant adultérin de Desrivères. Rien ne l'arrête : elle court après lui jusque dans une taverne. La grosse mère, qui ne voit que la fortune pardonne tout et consent à tout. On s'embrasse, et la pièce est finie.

"Morale : Les voleurs qui nous volent sont des criminels ; mais les adultères, les femmes sans mœurs sont bénies de Dieu.

Que M. Fréchette et consorts aillent porter ailleurs leur exilé. Il ne vaut pas réellement la peine de partir de Montréal pour venir l'exhiber devant la population de Québec.

A Kingston, l'exilé !

PROGRAMME

du Congrès catholique de Québec

VENREDI, 25 JUIN

8 heures, a. m. — Messe d'ouverture à la chapelle du Séminaire.

PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE

8½ heures A. M.

10. Allocution de Sa Grandeur Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, ouvrant le Congrès Catholique.
20. Adresse du Congrès à S. S. Léon XIII.
30. Discours de l'honorable juge A.-B. Routhier, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand et président actif du Congrès.

Sujet : — La nationalité canadienne française et la religion catholique.

40. Discours de M. Claudio Jannet professeur d'économie politique à l'Université Catholique de Paris.

Sujet : — Du rôle des classes riches dans les sociétés modernes.

2 heures p. m. — Réunion des divers bureaux ou commissions à l'Université-Laval.

SAMEDI, 26 JUIN

1 heure p. m. — Réunion des bureaux à l'Université-Laval.

DEUXIÈME SÉANCE PUBLIQUE

7½ heures p. m.

10. Discours par M. le comte de Foucault.

Sujet : — De l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes.

20. Discours par l'honorable M. Gédéon Ouimet, officier de l'Instruction publique et surintendant de l'Instruction publique.

Sujet : — L'Eglise et l'Etat dans l'enseignement.

30. Discours par Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

Sujet : — L'Eglise et la Liberté.

40. Adresse à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec.

50. Rapports des divers bureaux.

DIMANCHE, 27 JUIN

8 heures a. m. — Messe de clôture à la chapelle des Congréganistes (haute-ville).

8½ heures a. m. — Sermon.

ORGANISATION DES BUREAUX DU Congrès Catholique

Règlement

10. Le Comité d'organisation du Congrès Catholique nommera un certain nombre de membres qu'il invitera à faire partie de certains BUREAUX, en les informant des matières sur lesquelles chaque BUREAU devra délibérer et faire rapport.

20. Pour plus d'expédition dans les délibérations de chaque BUREAU, le comité nommera un Rapporteur, qui fera d'avance un travail qu'il soumettra au BUREAU.

30. Les personnes invitées à faire partie d'un BUREAU feront, à leur première réunion, le choix d'un président et d'autres officiers.

40. Le BUREAU ainsi constitué pourra admettre d'autres membres, et délibérer et faire rapport sur d'autres matières que celles qui lui auront été soumises par le Comité.

50. Chaque invité sera prié de suggérer au Comité les noms des personnes qu'il croit compétentes à faire partie d'un BUREAU ; et si cet invité est président d'un CERCLE, il sera prié de faire connaître au BUREAU DES CERCLES, lors de la réunion, la situation de son cercle ou association.

60. Les Rapports des BUREAUX devront se terminer par des résolutions pratiques adoptées par chacun d'eux.

1. — BUREAU DES CERCLES, OU ASSOCIATIONS CATHOLIQUES.

Siège à l'Université-Laval, salle des Cours de droit (3e étage).

Heures des réunions : — Vendredi, à 2 heures p. m., Samedi, à 1 heure p. m.

Rapport à faire après délibération

Sur la situation des Cercles et de leurs œuvres annexes. — Sur la possibilité et l'opportunité d'établir une union générale des Cercles, ou des relations plus

étroites et plus suivies entre eux. — En quoi cette union pourrait consister. — Du meilleur mode de la créer et de la perpétuer, etc., etc., etc.

A. — Rapporteur du Bureau : M. le Chevalier Vincelette, président du Cercle catholique de Québec.

B. — Rapporteurs des Cercles : — 10. M. Jos. Desrosiers (Union catholique de Montréal). 20. M. B. A. T. de Montigny (Union Allée). 30. M. P. V. Labonté, Cercle catholique de Biddeford (Maine). 40. M. V. Livernois (Cercle catholique de Québec).

C. — Rapporteurs des œuvres annexes : — 10. M. N. Lacasse, pour l'œuvre de bons livres. 20. M. le docteur Boulet, pour l'œuvre des vieux papiers, etc., etc., etc., etc.

MEMBRES :

MM. Bernier, Dr. Dupont, l'abbé P. E. Bonpart, A. de Guilbault, A. C. Boullet, Dr J. P. Labonté, P. V. Casgrain, T. C. Lachance, l'abbé F. X. Cloutier, J. B. Laroque, Chev. A. Cloutier, Alfred Livernois, Victor Dery, E. A. Malouin, Phil. Desrosiers, Dr H. E. Mackay, Pierre Desrosiers, Jos. Mallet, E. Dionne, Dr N. E. Montigny, B. A. T. de Drolet, Chevalier G. Moreau, le chanoine E. N. Duguay, l'abbé N. Morin, A. Paré, A. Prendergast, A. Quinn F. A. Robitaille, A. Samson, Dr C. I. Tassé, Emm. Thibault, Charles Trudel, l'abbé F. N. Turcotte, H. A. Vallée, chevalier G. A. Vincelette, chevalier C.

II. — BUREAU DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Siège à l'Université-Laval, salle des cours de philosophie, au 3e étage, à droite en entrant.

Heures des réunions : — Vendredi, à 2 heures p. m., Samedi à 1 heure p. m.

Rapport après délibération

10. Sur la condition actuelle de la presse catholique au Canada, les obstacles qui s'opposent à ses progrès, et les moyens d'accroître sa prospérité et son influence, etc., etc.

20. Sur la possibilité et l'opportunité de créer une revue spécialement chargée de publier les meilleurs travaux des Cercles, de combattre les œuvres mal-saines, et de recommander et faire mieux connaître les bons livres canadiens et étrangers, etc., etc.

Rapporteur : M. le Sénateur Trudel.

MEMBRES :

MM. Barnard, E. A. M. M. Gagnon, Ferd. Bélanger, L. C. Houde, Fréd. Belleau, I. N. Laroche, L. S. Bellefeuille, Chev. Leclaire, Alp. Brûner, hon. Bou. Laroche, L. Cabana, H. Montmarquet, J. D. Chapias, Thomas Ouimet, Charles Désilets, Chevalier A. Renault, Eug. Désilets, Gédéon Taché, Dr J. C. Desjardins, Alp. M. P. Tardivel, J. P. Desrosiers, Joseph Tarte, J. L. Dion, L. L. Tassé, Joseph Dionne, Dr N. E. Temblay, Rémi Fontaine, J. O. Trudel, l'honorable Gagnon, Ernest

III. — BUREAU DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES EN GÉNÉRAL

Siège à l'Université-Laval, dans la salle des cours de mathématiques, 3e étage à droite en entrant.

Heures des réunions : — Vendredi, 2 heures P. M. Samedi, 1 heure P. M.

Rapport à faire après délibération

10. Expression de la sympathie des membres du Congrès aux catholiques de France, pour leur noble lutte en faveur de la liberté d'enseignement et de la défense des droits de l'Eglise et de la famille.

20. Moyens à prendre pour venir en aide aux canadiens-français des États-Unis qui manquent de prêtres parlant leur langue et pour favoriser l'établissement des ordres religieux expulsés de France.

30. La condition actuelle des canadiens-français des États-Unis.

40. Les congrès catholiques aux États-Unis.

50. Les meilleurs moyens de préserver le foyer domestique, de créer et de propager les livres ou archives de famille.

60. La société de St. Vincent de Paul.

70. Des statistiques sur l'œuvre. — Considérations philosophiques.

80. Des avantages qu'offrent pour la jeunesse au point de vue du dogme et de la morale les études dans une université catholique.

N. B. — Tous autres rapports concernant les intérêts catholiques en général approuvés par le comité pourront être présentés à ce bureau.

Rapporteurs :

M. Ferd. Gagnon.
M. Edmond Mallet.
M. Victor Livernois
M. Ernest Mayrand,
M. Thomas Chapias.
Etc., etc., etc.

MEMBRES :

MM. Barnard, E. A. Lindsay, C. P. Bellemare, R. Lemoine, Alex. Bossé, J. G. Livernois, V. Brunet, P. Mallet, Edmond Casgrain, T. C. Malouin, Philippe Chapias, Thomas Muir, G. M. Chev. Cloutier, Alfred Myrand, Ernest Cloutier, J. B. O'Leary, M. Desrosiers, Dr H. E. Pagnuelo, S. Dionne, Dr N. E. Rheaume, Alexis Dubord, A. Renaud, J. B. Foucault, Comte J. Rivard, L. L. Robitaille, A. Robitaille, Dr O. Rottot, Dr J. P. Routhier, A. B.

Hamel, F. E.
Hamel, N.
Hudon, F. E.
Jannet, Claudio
Kérouac, F.
Landry, Dr J. E.
Langlais, J. A.
Ledroit, Th.
Taché, Dr J. C.
Tardivel, J. P.
Tessier, C.
Tétu, Rév. M. H.
Trudelle, Sénateur
Vallée, R. P.
Verge, Dr C. A.
Vincelette, Chevalier.

Cercle catholique de Québec

Tous les membres du Cercle catholique sont invités à assister à la séance hebdomadaire de demain soir aussi à prendre rang dans la procession de jeudi prochain. Ils devront porter l'insigne de la société que M. J. A. Langlais pourra leur procurer. Afin d'éviter la désorganisation, ils feront bien de se réunir jeudi matin, au Cercle, à 7 heures, pour se rendre de là sur le terrain des Buttes à Neveu, où doit être célébrée la messe de la fête. Nous ne voulons pas faire un appel patriotique des membres en cette occasion ; ils ont déjà compris que leur devoir à tous sans exception est de prendre part dans les rangs de la procession de la St-Jean-Baptiste. Le superbe drapeau qu'ils doivent à la générosité d'un de leurs membres sera porté au-devant d'eux, et que ce soit là leur signe de ralliement.

Nous lisons ce qui suit dans le *Canadien* d'hier soir, sous le titre de "mal élevé."

"Il est de notre devoir de blâmer sévèrement la conduite du capitaine Sample de l'*Artie*. Ce matin, à l'arrivée de nos hôtes, il s'est conduit d'une manière impardonnable. Il a refusé d'attendre, même un instant, pour permettre à M. Jannet, qui était allé au bureau du télégraphe de s'embarquer sur l'*Artie*, M. Jannet a dû descendre à l'autre passage. Après avoir refusé d'attendre M. Jannet, M. Sample a ramené son bateau au quai pour prendre un Anglais. Sa conduite est donc sans excuse. La compagnie devrait avoir des serveurs qui ont un peu moins de fanatisme et un peu plus de savoir vivre.

ADRESSE

Des Employés du "Courrier du Canada"

A

Son Honneur M. J. D. BROUSSEAU

Maire de Québec.

Monsieur le Maire,

Le "Courrier du Canada" est attaché à votre personne par des liens trop étroits pour que nous ne profitions pas de cette circonstance heureuse de votre élévation à la Mairie pour vous offrir l'hommage de nos félicitations les plus sincères. Si d'autres personnes ont jeté les premières bases de ce journal, vous êtes bien celui qui a fait le plus pour donner de la consolidation à l'œuvre que vos prédécesseurs avaient fondée.

Pendant longtemps propriétaire du "Courrier du Canada", vous avez su donner à cette feuille un prestige considérable par vos talents d'administrateur, et par la précaution que vous avez eue de vous entourer d'hommes d'élite.

Depuis quelques années si vous avez cessé d'en être le propriétaire, vous n'en avez pas moins continué de lui apporter votre généreux concours, par les bons conseils que vous nous avez donnés, conseils précieux puisqu'ils nous venaient d'un homme mûri par une longue expérience acquise dans ce même établissement.

A ces divers titres, Monsieur le Maire, nous croirions manquer à notre devoir, si aujourd'hui nous ne nous acquittions de cette dette de reconnaissance à votre égard, et n'exprimions hautement et solennellement notre satisfaction de voir à la tête de la ville de Québec, celui qui, pendant des années, fut à la tête du "Courrier du Canada."

Veillez, monsieur le Maire, vous faire l'interprète auprès de madame Brousseau de nos meilleurs sentiments de respect, et de l'expression de notre dévouement.

N. E. Dionne, M. D. Rédacteur en chef
Flavien Moffet, Assist. Réd. ; N. Lacasse ; A. Michel ; F. Malouin, Comptable ; J. S. Lindsay, assist. ; Antoine Langlois, prote ; Elzéar Bédard ; Olivier Moisan ; Elie Proulx ; Onézime Lagacé ; V. LeFebvre ; Adolphe Légaré ; Jos. Desjardins ; Alfred Doré ; Arthur Gagnon ; Joseph Savard ; Alphonse Latouche ; Elzéar Poitras ; Joseph Mailloux ; Joseph Marcoux ; F. Caron ; A. Dufresne ; T. Blais ; Delphis Ménard ; Treflé Campagna ; Joséphine Binet ; Philomène Lacasse ; Marie Ménard ; Delphine Terrien.

RÉPONSE

Merci, mille fois merci, monsieur le rédacteur et messieurs, pour votre bienveillante adresse, et les félicitations sincères et cordiales que vous me faites à l'occasion de mon élévation à la position honorable de la mairie.

En faisant allusion à la part de travail que j'ai apportée à la fondation du *Courrier du Canada*, vous m'accordez peut-être trop de mérite ; mais il me sera sans doute permis de dire que j'y ai mis toute mon énergie et mon expérience commerciale, pour établir sur des bases solides un journal qui pût défendre les intérêts de la religion et de la patrie.

S'il est très honorable pour moi d'être à la tête de la ville, il m'était aussi très agréable d'être à la tête du *Courrier du Canada*, si bien que je crois encore de mon devoir de contribuer dans la mesure de mes forces à tout ce qui pourrait être à l'avantage de l'établissement.

Madame Brousseau sera heureuse, je n'en doute pas, de l'expression de vos sentiments à son égard.

Nouvelles religieuses

Mlle Catherine D'Arcy Power a pris le voile blanc, hier aux Ursulines de Québec. Monsieur Cazeau officiait, aidé de M. l'abbé Bonneau et du Rev. P. Wynn. La postulante a pris le nom de St Barthélemi.

La bénédiction de la Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Sillery, a eu lieu dimanche avec grand éclat.

M. l'abbé L. H. Paquet prononça le sermon. Il avait pour texte ces mots : "Que pensez-vous que sera cet enfant ; car la main de Dieu est avec lui ?" Et appliquant au peuple canadien-français ces paroles dites de St-Jean Baptiste, il en fit de grands enseignements et eut de beaux mouvements d'éloquence.

Après la cérémonie religieuse, la société St-Jean-Baptiste, organisée, comme elle le sera le 24 juin, alla en procession déposer une couronne sur le monument du Père Massé ; à cet endroit il y eut un discours éloquent prononcé par M. Chapais, et la couronne fut déposée par son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes

La distribution des prix aux élèves de cette Institution a eu lieu hier dans l'après-midi.

Le prix de son Excellence le Gouverneur-Général, marquis de Lorne premier prix de dessin, médaille d'argent a été décerné à M. Jean Rouleau, de Sorel.

En témoignage aussi de satisfaction pour l'enseignement donné dans la dite Institution, monsieur le Surintendant de l'Instruction publique l'honorable M. Gédéon Ouimet, a présenté, pour le prix d'excellence, une magnifique croix de St-Louis, en or, laquelle a été décernée à M. Jules Turcotte, fils de M. Nazaire Turcotte, négociant de Québec.

EUROPE

FRANCE. — Paris, 21 juin. — La loi d'amnistie plénière a été adoptée par la Chambre des Députés, par 140 voix contre 33. La loi a été combattue par M. de Cassagnac. M. Gambetta a dit que cette loi était l'œuvre, non d'une personne mais de la majorité ; et qu'il en prenait sa part de responsabilité. Selon lui, "l'élection de M. Trinquet ne peut avoir nulle conséquence ; il est nécessaire d'accorder l'amnistie aussi longtemps que possible avant l'élection, afin qu'elle ne puisse pas tourner au profit des partis hostiles ; la fête du 14 juillet rendra à la nation les drapeaux qui avaient été lâchement abandonnés ; une pierre tombale doit couvrir les crimes de la Commune."

ANGLETERRE. Londres, 21 juin. — On dit qu'un ami de Chalmers-Lacour a envoyé un cartel à O'Donnell. Il va sans dire qu'O'Donnell, qui est catholique et qui croit, par conséquent, qu'on n'a ni le droit de se tuer ni de tuer son semblable, a refusé de se battre en duel.

Dublin, 21 juin. — Il est maintenant certain que la terrible "fièvre de la famine" a fait son apparition en certains endroits de l'ouest de l'Irlande.

— Mgr. Mac-Hale, archevêque de Tuam, a expédié deux mille louis au comité de secours. Cette somme lui avait été envoyée par des Américains.

Petites Nouvelles.

— La grande plateforme qui doit recevoir l'autel où sera dite la messe le jour de la St-Jean-Baptiste est terminée. Il y aura quinze cent chaises à part des sièges réservés pour les invités et les membres des chœurs. Le Maire et les conseillers, les membres du Parlement ont été invités à prendre place sur cette estrade.

Cette plateforme a été construite par MM. Perrin et Bourgeau.

ALBUM ILLUSTRÉ. — Nous référons nos lecteurs à l'annonce publiée dans notre feuille de ce jour, concernant le complément de la Fête Nationale de Québec.

UNION COMMERCIALE. — Il y aura assemblée générale spéciale des membres ce soir mardi à 9.15 pour affaires importantes concernant la fête de St-Jean-Baptiste.

Les membres sont tout spécialement priés d'y assister.

(Par ordre.)

J.-B. CAOUTTE,

Secrétaire, Soc. St.-J.-B. St.-S. de Q.

— La Société St-Jean-Baptiste et les Zouaves Pontificaux ont accepté l'invitation d'assister à la pose du marbre de Salaberry, le dimanche après midi, 27, à Beaufort.

Les Sociétés Nationales et autres qui désirent assister à la procession qui se fera de l'église de Beaufort au manoir, sont priées d'en faire part au secrétaire du comité de Salaberry, M. J. O. Dion, poste restante, Québec.

La fête promet beaucoup ; tous les officiers des différents bataillons et corps de musique assisteront à la fête.

— La distribution des prix aux élèves

des classes privées du Bon Pasteur à eu lieu hier. Monseigneur Casseau a présenté la médaille Lorne à Mlle Alice Burroughs, fille de M. L. R. Burroughs, Protégée de cette ville.

Le Courrier du Canada, est en vente chez MM. Drouin et Frères, libraires, No. 96, Rue St. Joseph, St. Roch, et chez M. A. F. E. Darveau, libraire, No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Mères ! Mères ! Mères !

Elles-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du Sirop CALAMANT de MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux de tête, le grand tue-douleur. La PANACÉE DOMESTIQUE de Brown devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucrée si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume, 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribuées à d'autres causes sont souvent occasionnées par les vers. Les PASTILLES VÉRIFIÉES DE BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cent la boîte. Québec, 24 janvier 1880.—1 an. 945.

La vente de beaucoup d'Amers et de Toniques nuisibles est annihilée, depuis la popularité du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

L'HOMME est un être imitateur. Peut-il douter de ce fait quand il voit de nombreux individus traquer de la réputation bien établie du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

La chaleur énerve-t-elle le système ? LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL donnera de la vigueur aux constitutions faibles. COMMENT il est préférable d'acheter seulement ce que tout prouve être le véritable article.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL est au-dessus de toute rivalité quant à sa pureté. Qui voudrait risquer d'essayer des imitations sans valeur "contenant ni quinine ni sherry". LES germes des maladies fatales sont-ils déposés par les chaleurs, dans les conduits de la vie ? L'antidote pour ces poisons subtils est à la portée de tout le monde. C'est le fameux VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

ACHETEURS AU BON MARCHÉ !

Coin des Rues St. Jean et Collin HAUTE-VILLE.

VENANT d'arriver les dernières nouveautés suivantes, qui seront vendues comme toujours à 20 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

DEPARTEMENT DES DAMES. Dolmans en soie, dernières nouveautés. Manteaux en drap. Riches soies noires. Satins, franges, rubans de toutes sortes. Jants kid, première qualité, 90c. Cachemire français. Plumes d'Australie. Etouffes pompadour. Indiennes de Parosols do etc., etc. etc. A VINGT POUR CENT meilleur marché que es prix réguliers.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS. Tweeds tout laine depuis 47c. Serges 1.00. Drap noir depuis 95. Chemises blanches et couleurs depuis 45. Coils, cravates, bretelles, chaussettes, parapluies, gilets blancs, camises et caleçons, à VINGT POUR CENT meilleur marché que les prix réguliers.

MERCERIE. Coton jaune 6c. Coton blanc, large 9c. Coton à drap 9. Indiennes 6. Toiles à nappes 25 à serviettes et autres. Serviettes à tables et autres à VINGT POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs. LE VÉRITABLE MAGASIN Au Bon Marché Coin des Rues St. Jean et Collin, Haute-Ville. N. GARNIEAU.

Album Illustré DE LA FÊTE NATIONALE DE QUÉBEC,

OUVRAGE DE 400 PAGES, contenant l'histoire de la ville de Québec, le compte-rendu de la CÉLÉBRATION DE LA CONVENTION ET DU BANQUET,

ainsi que l'histoire de toutes les sociétés nationales et autres, tant du Canada que des Etats-Unis, avec les noms des fondateurs et officiers actuellement en exercice. Aussi la description et gravures des CHARS ALLEGORIQUES, BANNIÈRES ET DRAPEAUX.

Prix de l'édition illustrée \$2.00
Prix de l'édition non illustrée..... 0.75

Le livre des souscripteurs est déposé aux Bureaux du Courrier du Canada.

ON A BESOIN DE 100 AGENTS pour la vente de ce livre. S'adresser immédiatement aux Bureaux du Courrier du Canada. Québec, 22 juin 1880 1123

POUR LA SAINT-JEAN BAPTISTE.

VENANT D'ÊTRE REÇU ;

Dernières Nouveautés en

ECHARPES (Scarfs)

MOUCHOIRS DE SOIE

GANTS, COLLETS, &c., &c., &c.

CHEMISES DE TOUTES SORTES

A des conditions très modérées, vu la dureté des temps.

J. DEEGAN, 42, rue Fabrique. Québec, 22 juin 1880—6f 1125

Université-Laval.

MERCREDI, 23 courant, à 4 h. P. M. aura lieu, à la salle des promotions, la séance solennelle d'usage pour la distribution des prix et la collation des diplômes universitaires.—M. Claudio Jannet, professeur à l'Université catholique de Paris, y prendra la parole.

Les Dames et les Messieurs seront admis sur présentation d'une carte d'admission générale ou d'une carte spéciale. Portes ouvertes à 3 h.

P. ROUSSEL P. Sec. U. L. Québec, 23 juin 1880—1f 1124

ATTENTION !

Les Révérendes Sœurs de la Charité sont prêtes à donner l'hospitalité à plusieurs centaines de personnes les 23, 24 et 25 juin.

Repas à toutes les heures, de 6 hrs A M à 9 hrs P M.

S'adresser au No 15, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, Québec.

Québec, 22 juin 1880 1126

CHEMIN DE FER Q M O & O.

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE

MERCREDI 23 JUNE 1880

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS.
Départ de Hochelaga pour Hull.	1.00 a m	8.30 a m	5.15 p m
Arrivée à Hull.	10.30 "	12.40 p m	9.25 "
Départ du Hull pour Hochelaga	1.00 "	8.20 a m	5.05 "
Arrivée à Hochelaga.	10.30 "	12.30 p m	9.15 "
Départ de Hochelaga pour Québec.	6.00 p m	10.00 p m	3.00 "
Arrivée à Québec	8.00 "	6.30 a m	9.25 "
Départ de Québec pour Hochelaga.	5.30 "	9.30 p m	10.10 a m
Arrivée à Hochelaga.	8.00 a m	6.30 a m	4.40 p m
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 p m		
Arrivée à St. Jérôme.	7.15 "	MIXTE.	
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6.45 a m		
Arrivée à Hochelaga.	9.00 "		

[Trains Locaux entre Hull et Aylmer.]

Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Dorois élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains allant et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains de Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau général, 13, Places d'Armes

BUREAUX DES BILLETS :

13, Place d'Armes, {MONTREAL.
102, Rue St. Jacques, {
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENECAI, Surintendant Général, Québec, 21 juin 1880. 1120

CHANGEMENT D'HEURES.

Le et après le 23 courant, les Trains de Passagers partiront comme suit :—Hochelaga pour Québec—Express, 3.00 P. M.; Mixte, 6.00 P. M.; et Passagers de Nuit, 10.00 P. M.

De Québec pour Hochelaga—Express, 10.10 A. M.; Mixte, 5.30 P. M.; Passagers de Nuit, 9.30 P. M.

L'Express et le Passager de Nuit font connection avec les trains de et pour Ottawa. J. B. LABELLE, L. A. SENECAI, Agent Gén. des Passagers. Surintendant Gén. Québec, 19 juin 1880—4f 1118

Banque Union DU BAS CANADA.

DIVIDENDE No. 29.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux pour cent, sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque et à ses succursales, le et après VENDREDI, le 2 juillet prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 16 au 30 juin inclusivement.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue, dans les salons de la Banque, dans cette ville, LUNDI, le 5 JUILLET 1880 : le président prendra le fauteuil à midi.

Par ordre du Bureau, P. MACLEWEN, Caissier. Québec, 4 juin 1880—1m. 1085

Demenagement.

Vente à Bon Marché !

EFFETS SPÉCIAUX POUR LA FÊTE NATIONALE.

Couvre pieds Blancs, 1.00, 1.75, 3.25, 3.75. Coton à Draps Blancs, 27c, 30c, 35c, 40c, 47c.

Toile Blanche Damassée pour Nappes, 82c, 1.00, 1.15, 1.25, 1.50. Serviettes de Tables, en Toile Blanche Damassée, 75c dz, 1.15 dz, 1.50 dz, 1.75 dz, 2.25 dz. Une grande quantité de Rideaux de Points, depuis 35c jusqu'à \$14.00 le set.

BEHAN BROS.

Québec, 18 juin 1880—15 mai 79c. 76f

Pavillons ! Pavillons ! Pavillons !

PAVILLONS DE LA PUISSANCE. UNION JACKS. PAVILLONS ANGLAIS et pavillons de toutes sortes faits à l'ordre

—AUSSI— Etamine rouge, blanche, bleue, verte et jaune

DE PREMIÈRE QUALITÉ. DINNING & O'NEIL, Rue St. Pierre. Québec, 17 juin 1880.—6f. 1113

CHEMIN DE FER Q M O & O.

Montréal, 15 juin 1880.

FÊTE DE LA

St. Jean-Baptiste.

DES billets de retour, première classe, seront vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les

21, 22, 23 du Courant, A MOITIE PRIX

BONS POUR JUSQU'AU 26 COURANT INCLUSIVEMENT.

L. A. SENECAI, Surintendant général. Québec, 16 juin 1880—5f 1112

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

1880 1880

LIGNE DES VAPEURS ALLANT

AU SAGUENAY, TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIÈRE DU LOUP, et MURRAY BAY.

COMMENCER le 25 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

Saguenay, Capt. Lecours, St. Lawrence, Alex. Barras.

Partiront du quai Saint André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha ! et arrivera à la Baie Saint Paul, Les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse Saint Jean.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7.30 A. M., le St. Lawrence, pour la Baie des Ha! Ha!, arrivera à la Baie Saint Paul, Les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadoussac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. et O. et la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des Etats de l'Atlantique.

Laisant la Rivière du Loup :—Pour le Saguenay, à 5.00 P. M., le même jour, et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis, à 5.00 P. M., et les dimanches à 7.00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, sur le quai St. André. A. GABOURY, secrétaire. Québec, 21 juin 1880. 1039.

CHAPEAUX

DE PAILLE, LEGHORN, BRAZIL, et PANAMA.

EN GRANDE VARIÉTÉ A DES PRIX RÉDUITS, AU NOUVEAU MAGASIN, 27, RUE BUADE.

JAMES C. PATERSON. Québec, 5 juin 1880. 1062

Une grande quantité de jolis canots de fantaisie venant de New-York. LE TOUT A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS, CHEZ BELAND, GARNEAU & CIE. No. 146, Rue Saint-Jean, EN FACE DE LA HALLE MONTCAIM Québec, 19 juin 1880—21 avril 1880—lan.—c 1032

CHAPEAUX ICHAPEAUX

A CEUX QUI VEULENT ECONOMISER 25 o/o TOUT EN SE PROCURANT UN ARTICLE DE 1re CLASSE.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 24 JUNE prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs chapeaux anglais, français et américains.

CHAPEAUX SATINS des célèbres manufactures anglaises et françaises.

—AUSSI— CHAPEAUX SATINS POUR MESSIEURS DU CLERGÉ, CHAPEAUX PAILLE.

Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques chapeaux paille, au delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant. Notre assortiment de PARDESSUS EN CAOUTCHOUC est au grand complet. Qu'on se donne rendez-vous au MAGASIN NATIONAL

No. 116, RUE SAINT-JOSEPH.

Enseigne du Buffalo,

MM. FECTEAU & TURCOTTE, Québec, 26 mai 1880. 988

J. A. Langlais, Libraire,

No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch.

BONNE NOUVELLE.

Le soussigné ayant fait l'acquisition du fonds de magasin de Messrs Blumhart & Cie., offre maintenant en vente à des prix qui défient toute compétition, un immense assortiment de papier de toute qualité, depuis le magnifique papier de toile de la célèbre manufacture de Messrs Crane & Cie., jusqu'au papier à billet de 60c la rame. L'attention du public est particulièrement attirée sur la liste suivante :

1° LIVRES de récompenses.
2° " de prières et de piété.
3° " classiques, français et anglais.
4° La magnifique série de calligraphie canadienne, la plus complète, la meilleure qui existe dans toute la Puissance.

5° Cahiers d'écritures de toutes sortes depuis \$2.50 la grosse en montant.
6° Une spécialité de livres blancs pour maisons de commerce de toutes sortes, à des prix très réduits.

7° Une spécialité de frange, galons, glands en or et en argent, damas de soie couleurs assorties pour ornements d'église.
8° De plus, le soussigné vient de recevoir d'une maison manufacturière 2,500,000 d'enveloppes de toutes sortes qui s'ouvrira à des prix tellement réduits que l'acheteur lui-même sera étonné.

Une remise de 10%, sera faite sur tous les achats de cinq piastres en montant pour argent comptant.

Les Messieurs du Clergé, les communautés religieuses et Messieurs les marchands de la campagne sont respectueusement invités à venir faire une visite à son établissement, avant d'acheter ailleurs afin de se convaincre par eux-mêmes du grand assortiment et des prix excessivement réduits auxquels le soussigné offre en vente ses marchandises.

Vin de Messe, vin Sherry, vin d'Opport, vin Muscat, blanc et rouge, eau de vie, gin de la célèbre maison Melchior. Le tout importé directement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS. Québec, 12 juin 1880. 1103

F. X. Lepage,

No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

A l'honneur de prévenir ses amis et le public de la ville et de la campagne qu'entre les améliorations qu'il a introduites dans son magasin, il vient de compléter son assortiment de printemps qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du choix et qualité. Quant au prix il se flatte de pouvoir faire compétition avec n'importe quelle maison de cette ville, et l'on pourra s'en assurer en nous faisant une visite.

Nous offrons en vente des Coton Jaune, Shirting, Coton des Indes, Coton à Drap, Indiennes Américaines et Anglaises, Coupons d'Indiennes, Coton de toutes sortes, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecosais, Casimir noir tout laine, Casimir noir Union, Casimir de couleur.

Draps de toutes sortes, de tout prix et qualité. Ce dernier article est une spécialité de la maison. Alpacas noir et couleurs ; Colours et Paramatas.

Assortiment complet d'articles de deuil. 300 pièces de Tweeds Ecosais nouvellement reçus, Tweeds tout laine depuis 60 cts. jusqu'à \$2.00 la verge.

10 caisses de Chapeaux en feutre des plus nouveaux, pour hommes. Une visite est sollicitée. Québec, 8 juin 1880—3m3ps. 1096

MAISON DE PENSION PRIVÉE.

MME VOYER, No 20, rue Garneau, informe le public qu'ayant loué la maison voisine occupée par feu Son Honneur le Juge Drouin, elle pourra disposer, à l'avenir, d'un plus grand nombre de chambres meublées ou non meublée avec la pension. Aussi—Bonne Chambre ds Bains.

Entrée au No 20, rue Garneau. Québec, 14 juin 1880—8f 1109

LA GRANDE FÊTE NATIONALE, DU 24 DE JUIN. NOUS sommes heureux d'avoir offert au public et aux étrangers un bel assortiment de marchandises de nouveautés dans les derniers jours de la semaine. Les articles de la semaine dernière, pour la semaine prochaine, sont les suivants : Broderies, Ciseaux perfectionnés, pour dames et enfants, Set, Couteils et Poignets, Montres, Bicyclettes, etc., etc. Le Département pour Messieurs est au complet et mérite tout spécialement l'attention de ceux qui désirent acheter de la haute qualité à des prix réduits. Coton, Bas en coton, Chemises blanches, Cotonnets de Coton, Gants Kid, Cravates, Bas en Coton, Bas en coton.

CHAPEAUX ICHAPEAUX

A CEUX QUI VEULENT ECONOMISER 25 o/o TOUT EN SE PROCURANT UN ARTICLE DE 1re CLASSE.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 24 JUNE prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs chapeaux anglais, français et américains.

CHAPEAUX SATINS des célèbres manufactures anglaises et françaises.

—AUSSI— CHAPEAUX SATINS POUR MESSIEURS DU CLERGÉ, CHAPEAUX PAILLE.

Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques chapeaux paille, au delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant. Notre assortiment de PARDESSUS EN CAOUTCHOUC est au grand complet. Qu'on se donne rendez-vous au MAGASIN NATIONAL

No. 116, RUE SAINT-JOSEPH.

Enseigne du Buffalo,

MM. FECTEAU & TURCOTTE, Québec, 26 mai 1880. 988

La St. Jean-Baptiste.

LS. PARADIS, Rue St. Joseph, No. 114, St. Roch.

A l'honneur de prévenir ses amis, ses nombreuses pratiques—ainsi que le public en général qu'en vue de la grande

CONVENTION NATIONALE.

Il vendra à réduction son stock de marchandises sèches jusqu'au

24 JUNE PROCHAIN. Il prie les acheteurs de ne pas oublier de lui faire une visite.

RUE ST. JOSEPH, No. 114, LOUIS PARADIS. Québec, 10 juin 1880—2s. 1011

Demenagement.

Les soussigné a transporté à son Grand Entrepôt, rue Saint-Jean, Haute-Ville, son Dépôt de Meubles de la Halle Champlain. Il aura, comme par le passé en vente les plus beaux articles possibles. Ceux qui désirent acheter à des prix modérés des Meubles neufs ou de seconds mains et des effets de tous les genres trouveront tout ce qu'ils désirent aux NOUVELLES MAISONS RENAUD, rue Saint-Paul, Basse-Ville, où il fera des ventes à l'enchère tous les MARDIS MATIN à 10 heures.

Ventes privées tous les jours, donnant les plus grands avantages que l'on puisse obtenir en cette ville. Les acheteurs de la ville et de la campagne, voudront bien se rappeler le local—Maisons Renaud, rue Saint-Paul, Basse-Ville, conduisant au dépôt nouveau du Grand-Tronc.

CASEY ET Cie., Encanteurs. Québec, 10 juin 1880—2s. 1099

ALA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH.

Le Génie du Christianisme par F. De Châteaubriand, gd in-8 broché.....\$ 75c
Fabiola ou l'égise des Catacombes par F. De Châteaubriand, gd in-8 broché..... 75c
Histoire de la Révolution Française par M. Poujulat, 2 vols in-8 broché..... 1 40
Les Confessions de St. Augustin in-12 relié..... 50c
La Chrétienne de nos jours par l'abbé Bautain 2 vols. in-12 broché..... 1 40
Notre Saint Père le Pape Léon XIII par Charles Buet, in-12 broché..... 20c
Histoire de la Grotte de Lourdes par l'abbé A. Aubert in-12 broché..... 20c
Histoire de la Montagne de la Salette par l'abbé A. Aubert in-12 broché..... 20c
La Salle des Martyrs par A. de Grailly in-12 broché..... 20c
L'école des moines par M. Blanchard 2 vols in-12 broché..... 50c
Le Denier du Sacré-Cœur par Paul Féval in-18 broché..... 05c
Le Petit Mois du Sacré-Cœur par l'auteur des Paillettes d'Or..... 05c
Clerges 1ère qualité la 1bs 65c.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITÉE.

Un bureau de Télégraphe de la Puissance est attaché à l'établissement.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'Été—1880.

Le et après LUNDI, le 14 JUIN, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Laisseront la Pointe Lévis	Heure du Chemin de Fer. Québec.	Heure de l'Arrivée à la Pointe Lévis.
Train d'Express pour Halifax et St. Jean.	7.30 A. M.	7.15 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle.	11.30 A. M.	11.15 A. M.
Train de Fret.	7.40 P. M.	7.25 A. M.

Arrivera à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean. 8.50 P. M. 8.35 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle. 6.00 P. M. 5.45 P. M.

Train de Fret. 5.15 A. M. 5.00 A. M.

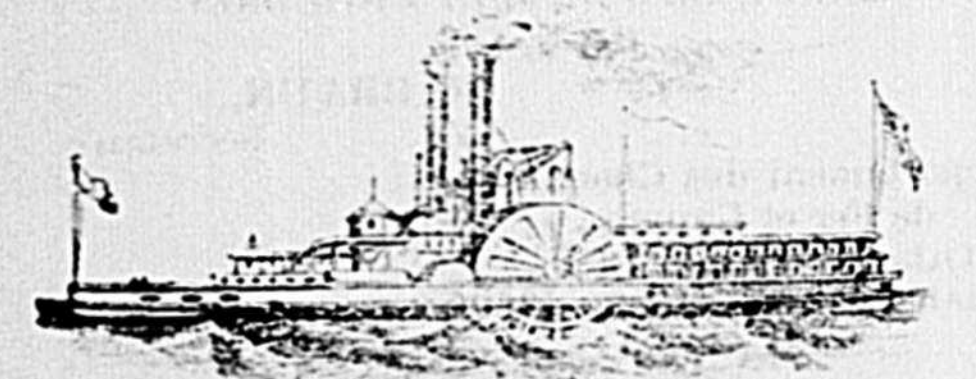
Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 10 juin 1880.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 12 juin 1880. 1105

LIGNE DE SAINTE ANNE



AUX PELERINS

Le Magnifique vapeur neuf
"LES LAURENTIDES,"
LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN
Tous les Dimanches,
A six heures et demie du matin,

pour la commodité des Pèlerins qui désireront se rendre à la BONNE STE. ANNE. Au retour le vapeur laissera Ste. Anne à TROIS HEURES P. M.

Pour toutes informations s'adresser au propriétaire de ce vapeur.

M. F. X. MARQUIS, A bord du vapeur.

Québec, 8 juin 1880—3m. 1097

GRANDE REDUCTION !

DANS la certitude où nous sommes, que notre établissement ne se trouve point situé dans un endroit propice au commerce de détail ; nous avons décidé de vendre aussi vite que possible l'assortiment dont nous disposons actuellement en fait de bijoux de fantaisie.

Pour arriver à ce but nous informons nos nombreux pratiques et le public en général, que nous vendons tous ces articles tels que :

Verreries dispendieuses, Ornaments de corniches, Services à dîner et à déjeuner, Sets à toilette, vase d'écritures, Argenterie, etc., etc., etc.

AU PRIX COUTANT.

On voudra bien se rappeler que nous avons toujours en mains un magnifique assortiment de

Vaisselle, Verreries, Jarres, Terrines.

COUTELLERIE.

—AUSI—

Huile de Charbon

AINSI QUE DES
VITRES ET DE LA VAISSELLE DE
2ème QUALITÉ EN PANIER.

Renaud & Cie.,

24, Rue St. Paul.

Québec, 15 mars 1880 775

ATELIER

DE

PEINTURE DECORATIVE,

233, Rue Notre-Dame,

Lavoie et Beaulieu,

ARTISTES-DECORATEURS,

PEINTRES A FRESQUE, DOREURS,

Imitateurs, tapissiers, vitriers, blanchisseurs, peintres de maisons, d'enseignes, etc.

Décoration d'Eglises, d'Autels, de Maisons, de Salles, etc. MURS COLORIES.

Spécialités : Imitation de bois et de marbres de toutes espèces.

—AUSI—

Tableaux, Bannières, Drapeaux, Cottes d'Armes, etc., exécutés de manière à donner la plus entière satisfaction.

Plans fournis avec plaisir sur commande. Les modèles de décoration européens les plus célèbres peuvent être examinés à leur atelier.

Les ouvriers employés sont des plus habiles et des plus compétents.

Ils se chargent d'exécuter avec soin toutes commandes faites à la campagne et aux Etats-Unis, au même prix qu'à la ville.

MM. LAVOIE & BEAULIEU peuvent indiquer les maisons, églises, chapelles, etc., qu'ils ont peintes et décorées, et qui leur ont valu de la part des connaisseurs éminents les témoignages les plus flatteurs.

O. M. LAVOIE. D. A. BEAULIEU.

Québec, 1er juin 1880—1m. 1076

CE JOURNAL peut être trouvé sur

l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 997

NOUVELLES IMPORTATIONS

1880—PRINTEMPS—1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort,

TAPIS, RIDEAUX, PRELARTS

TAPIS BLUCELLES, Tapis Tapestry, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Tapestry et laine pour escaliers, Tapis de Manille, Tapis de Cocoa.

PRELARTS ANGLAIS, Prelarts Américains, Prelarts pour escaliers.

NATTES EN LAINE, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocco.

RIDEAUX EN POINT (au patron), Rideaux en point (à la verge), Mousseline à Rideaux.

DAMAS SOIE (pour Rideaux), Reppe de Soie et Laine (pour Rideaux), Nouveauté, Reppe de Soie pour Rideaux, Nouveauté, Damas de Laine.

FRANGE de Laine (pour Rideaux), Glands de do de Pôles et Corniches en cuivre, Mains en cuivre pour rideaux, Baguettes en cuivre pour Escaliers.

ORNEMENTS D'EGLISES, Chasubles, Chapes, Dais, Croix (pour Ornaments), Damas Soie (pour Ornaments), Lastrine Noire, etc., etc.

FRANGES ET GALONS D'OR, Franges d'or, Franges d'argent, Franges en Soie (Blanche et Jaune), Galons d'or, Galons d'argent, Dentelle d'or, Paillettes et Cannelles d'or, Glands (or et argent), Galons Soie (Blancs et Jaunes) ENCENS, Etc., Etc.

MERINOS FRANÇAIS (double) pour Soutanes, Bas d'aube au patron, Dentelles pour bas d'aube, Cordons d'aube.

—AUSI—

TWEEDS POUR HABILLEMENTS COMPLETS !!

TWEEDS ECOSSAIS, double et simple bragues, Tweeds anglais et canadiens, Serges pour pardessus et habillements, Draps noirs (Ouest d'Angleterre), Casimirs noirs, Patrons de Vestes (nouveau), Chemises blanches et de couleur, Cols toile, Cravates, Gants, Bas, Parapluies, Canes, etc., etc.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC, Usters de Tweed imperméables.

—AUSI—

Usters de Tweed imperméables pour Dames.

CHAPEAUX de Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais, Chapeaux Feutre (dernier goût), Bonnets Ecossais (nouveau), Do pour enfants de

HARDES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR MESSIEURS.

Toutes commandes pour Harde, seront exécutées sous le plus court délai et dans les derniers goûts.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES, Soies à Robes (Nuances nouvelles), Soie Noire (gros grain), Moire antique (Blanche), Moire antique (Noire), Satin noir, de couleur, etc.

PLUMES D'AUTRUCHE Blanches, Noires et de Couleurs, Fleurs et Rubans, Frange, Soie Noire, Frange Soie (Couleur) Frange Soie Pompadour (nouveau), Cols et Poignets de Toile Brodés, Cravates Soie (Nouvelles Couleurs), Nouveaux FRILLINGS, Chemise et Jupons Blancs, et autres vêtements pour Dames et enfants.

Toile à Draps, Toile à Oreillers, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Toile à Verreries, Serviettes à Toilette (Ouvrées), Serviettes à Toilette (Damassées) Serviettes à Toilette (Huck a buck), Serviettes à Table, (Damassées) Serviettes à Verreries.

Serviettes à Bains, Coton à Drap, Coton à Oreillers, Couverts-pieds blancs, Couverts-pieds de couleur, Couverts de laine, Matelas en laine, Nouvelles couvertures de voyages (Railway Wrappers).

GRAND ASSORTIMENT D'ETOFFES POUR DEUIL

—TELLES QUE—

Merinos, Paramatas, Cachemeres, Repps (Victoria Cord), Thibets, Cobourgs, Mignonnettes, Crêpes de Canton, Balmoral, Persian Cord, etc., etc., etc.

CRÈPE COURTAUD, GANTS DE KID D'ALEXANDRE.

N. B.—Conditions faciles. Esmpte au comptant.

QU'UN SEUL PRIX.

J. Hamel & Freres

RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC.

Québec, 1er avril 1880. 2

A vendre

A BONNE CONDITION.

UNE TERRE située en la paroisse de ST. RAYMOND, de 35 arpents de profondeur sur 4 arp. de largeur, et une île de 14 arpents en superficie, avec maisons et granges construites.

UNE AUTRE TERRE de 28 arp. de largeur, sur 3 arp. de largeur, avec Maison à Scie et Moulin à Farine dessus construit. Le tout en parfait ordre.

S'adresse à

M. PIERRE GIRARD, Menuisier, St-Raymond.

Québec, 8 mars 1880. 978

LIGNEALL AN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malls CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

88-81—Arrangement d'ETE—80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battes sur le Clyde, à double engin.

PARISIAN	5400 en construction.
SARINIAN	4200 Lt. Dutton, R. N. R.
CIRASSIAN	4200 Lt. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4200 Capt. R. Brown
SARMATIAN	3600 Capt. A. Aird.
SCANDINAVIAN	3000 Capt. Barclay
PRUSSIAN	3000 Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN	2650 Capt. J. Graham.
PERUVIAN	3600 Capt. Watts.
CASPIAN	3200 Capt. Trocks.
HIBERNIAN	3400 Lt. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN	3300 Capt. Richardson
AUSTRIAN	2700 Capt. J. Whyte.
NESTORIAN	2700 Capt. Wallace.
MANTOBIAN	3150 Capt. Home.
CANADIAN	2600 Capt. J. Miller.
CORINTHIAN	2000 Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN	2600 Capt. Menzies
WALDENSIAN	2300 Capt. Stephens.
LUCERN	2800 Capt. Kerr.
ACADIAN	1350 Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND	1500 Capt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malls et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant partent comme suit :

De Québec :

POLYNESIAN	Samedi, 13 mai.
SARMATIAN	" 22 "
CIRASSIAN	" 29 "
SARDINIAN	" 5 juin.
PERUVIAN	" 12 "

Les vapeurs extra pour Liverpool, partent à des intervalles réguliers pendant toute la saison.

Priz du Passage de la Pointe-Lévis :

Cabine	\$37, \$77 et \$67
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire	\$45.00
Entrepont	31.00

Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit :

De Halifax :

CASPIAN	Mardi, 11 mai.
NOVA SCOTIAN	" 25 "
HIBERNIAN	" 8 juin.

Priz du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine	\$30
Intermédiaire	15
Entrepont	6

LES STEAMERS DE LA

LIGNE DE GLASGOW

Partiront de QUÉBEC comme suit :

GREGIAN	le ou vers le — mai.
WALDENSIAN	" 28 "
BURNES AVENAN	" 2 juin.
MANTOBIAN	" 9 "
PHOENICIAN	" 16 "
GREGIAN	" 23 "

et ainsi de suite à des intervalles réguliers.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

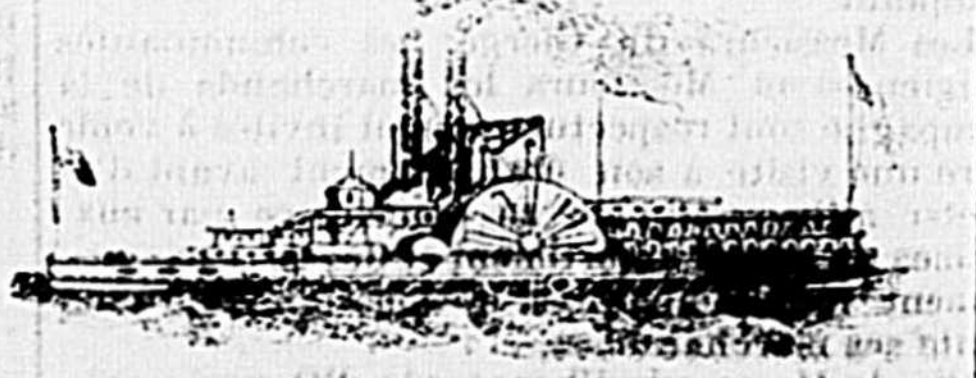
On ne peut retener de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malls et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAY & CIE., Agent.

Québec, 15 mai 1880



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 14 courant, le steamer de la Traverse laissera

QUÉBEC.	STATION DE LEVIS.
A. M.	A. M.
6.45 Express pour Halifax.	7.00 Malle de l'Ouest
9.15 Train mixte pour Richmond.	P. M.
10.45 Malle pour la Rivière du Loup.	5.45 Malle venant de la Rivière du Loup.
P. M.	6.40 Train mixte de Richmond.
6.30 Train du marché pour la Rivière du Loup.	8.35 Express d'Halifax pour Rimouski les samedis seulement.
8.00 Malle pour l'Ouest.	
12.30 Malle Anglaise pour Rimouski les samedis seulement.	

Voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 19 juin 1880. 669

CHARBON A VENDRE.

EN DOUANE OU DROITS PAYÉS.

198 tonnes Charbon écossais à vapeur du G. W. Grant.

538 " Charbon écossais à vapeur du Prince Alexander.

532 " Charbon écossais à vapeur, du Annie Laurie.

606 " Charbon écossais à vapeur du Hope.

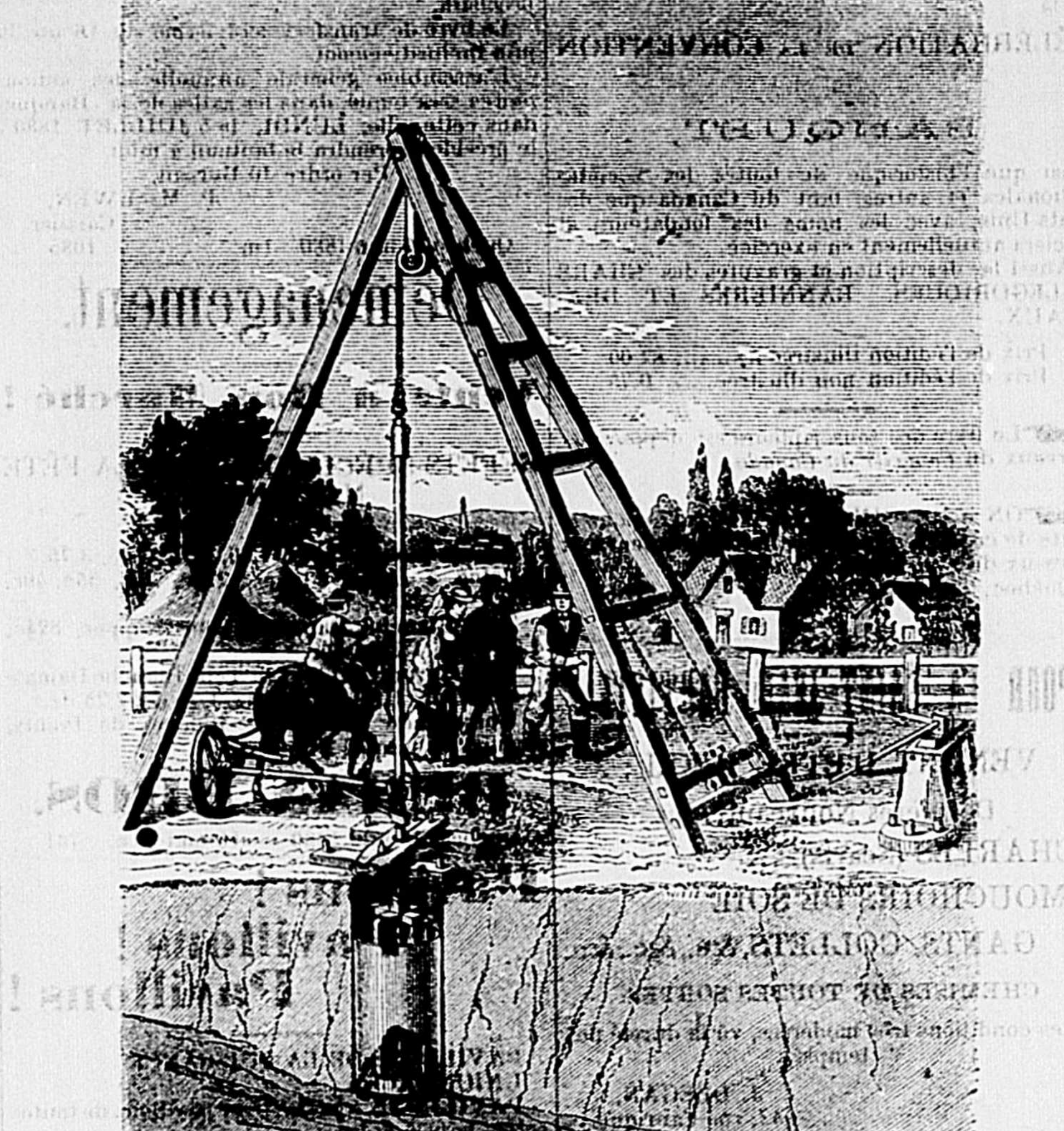
600 " Charbon de forge South Bolton, passé deux fois au tamis, du Chimborazo.

210 " Charbon de grille supérieur de Newcastle, du Chimborazo.

450 " Charbon de forge Wallend passé deux fois au tamis, du Esperanza.

AUSI 48 tonnes Coke supérieur de fonderie. 28,000 Briques à feu, supérieures de Car. JOHN MACNAUGHTON ET CIE., 194, rue Saint-Paul. Québec, 15 juin 1880—1m. 1111

\$25 to \$50 PER DAY CAN ACTUALLY BE MADE WITH THE GREAT WESTERN WELL AUGER!



WE MEAN IT, and are prepared to demonstrate the fact.

FOUR AUGERS are operated entirely by HORSE POWER, and GUARANTEED to bore at the rate of 10 to 15 FEET PER HOUR.

They Bore from 3 to 6 Feet in Diameter, and ANY DEPTH Required!

They are WARRANTED TO BORE SUCCESSFULLY IN ALL KINDS OF EARTH, SOFT SAND and LIMESTONE; BITUMINOUS STONE COAL, SLATE, and HARDPAN, and make the BEST OF WELLS IN QUICKSAND, GRAVEL, and CAVY EARTHS.

They are Easily Operated, Simple in Construction, and Durable!

The Cheapest and Most Practical in the World:

MANUFACTURED AT OUR OWN WORKS, from the Very Best of Material, by Skilled and Practical Workmen.

GOOD ACTIVE AGENTS Wanted in Every County in the United States and Canada, to whom we offer liberal inducements. Send for our Illustrated Catalogue, Prices, Terms, &c., proving our advertisement bona fide.

ADDRESS GREAT WESTERN WELL AUGER WORKS.

St. Louis, Mo., U. S. 815

Québec, 18 juillet 1879—9m.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

DE LA CITE DE QUEBEC.

Banquet National!

24 JUIN 1880.

Banquet National au Pavillon des Patineurs, Grande Allée, le 24 juin 1880, Jendi soir à 6 1/2 heures.

Pourvoyeur.—L'Hôtel St. Louis.

Le banquet donné par la Société St. Jean-Baptiste, le 24 juin 1880, sera sans contredit, le plus grand banquet qui ait jamais été donné à Québec.

Des personnalités éminentes et des orateurs distingués prendront la parole.

Billets d'admission : \$2.50. En vente à l'Hôtel St. Louis, au Pavillon des Patineurs et par MM. ARCHANGE, RAGINE, rue Saint Paul ; SYLLA COTE, quartier Saint-Jean ; GEORGE LEPIRE, libraire, Haute-Ville ; J. E. MARTINEAU, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Comme le nombre de billet est limité, la Société St. Jean Baptiste prie les personnes désireuses d'assister au banquet, de vouloir bien s'empresser de prendre leur billet.

J. N. DUQUET, Commissaire ordonnateur.

Québec, 17 juin 1880—6f. 1113

LE DEPOT ITALIEN.

LES soussignés désirent informer leurs amis et le public qu'ils ont ouvert un nouveau magasin, LE DEPOT ITALIEN,

156, RUE ST. JEAN, (en dehors)

ou les acheteurs trouveront un choix magnifique d'Epicerie, de Vins, de Liqueurs, de Saucés et de tout ce qui concerne cette ligne.

Tous leurs efforts ont été importés directement de prix extraordinairement réduits, et seront dérivés aux pratiques promptement dans toutes les parties de la ville.

O'NEIL & FRERES.

Québec, 17 juin 1880—1s 1114

ATELIER d'Ebenisterie!

M. PIMODAN LANGLOIS, ébéniste, invite ses amis et le public à rendre une visite à son dépôt de meubles, N° 292, rue St. Jean, en dehors.

M. LANGLOIS promet à ceux qui voudront l'honneur de leur patronage, satisfaction quant au fini et la qualité des ouvrages qui lui seront confiés.

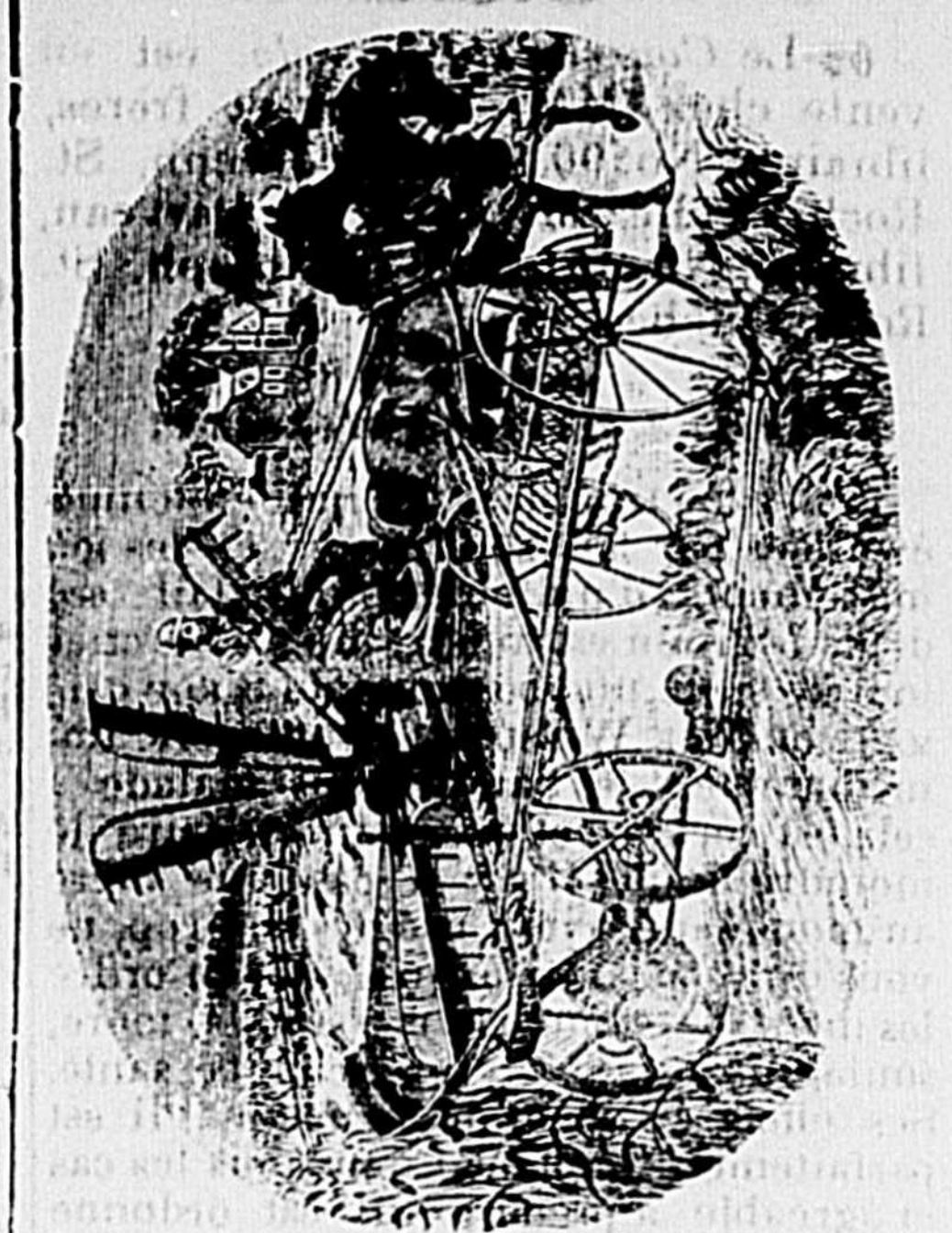
Chacun pourra se convaincre des avantages réels qui leur seront offerts et des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

PIMODAN LANGLOIS, ÉBÉNISTE.

N° 292, RUE SAINT-JEAN, EN DEHORS.

Québec, 19 mai 1880. 1065

P. T. LEGARE, AGENT POUR MM. COSSITT & Frère, BROCKVILLE.



Cribles, Rateaux, Moissonneuses, Charrues, Faucheuses, Sarcloirs, Et tous autres instruments d'Agriculture

RUE SAINT-VALIER, (Près de la Barrière, St. Sauveur)

QUEBEC.

LES nombreux succès remportés par les Compagnies que je représente à Québec sont autant de garanties de la qualité et du bon marché des instruments qu'elles fabriquent.

Je sollicite les cultivateurs de me faire une visite.